

**Règlement du Challenge de cross EA/PO/BE/MI du Gers saison  
31 Janvier 2015 à AUCH**

**Article 1**

Le présent challenge a pour but de promouvoir et récompenser la pratique du cross contry chez les jeunes. Sont notamment encouragés : l'assiduité, l'esprit sportif, l'endurance et le fair-play.

**Article 2**

Les épreuves du challenge de cross EA/PO/BE/MI du Gers sont au nombre de quatre, organisées par les quatre clubs affiliés FFA du Gers : l'ACA (Auch), l'AFC (Astarac Fond Club), la SAC (Condom) et Splach Athlé (l'Isle Jourdain).

**Article 3**

Peuvent concourir au challenge de cross 2014-2015 tous les licenciés FFA de la saison en cours du Gers, ou, titulaires du Pass Running, d'une licence UNSS, USEP, FSU, USGEL, sur la présentation de la licence avec mention Athlétisme et aux non-licenciés sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an comportant la mention «pas de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition»

**Article 4**

Tous les participants EA et PO recevront une médaille

Les catégories Benjamins et Minimes, le premier recevra une coupe, et une médaille sera attribuée au 2<sup>ème</sup> et au 3<sup>ème</sup>

Pour les concurrents non FFA, le premier recevra également une coupe.

**Article 5**

Les athlètes seront récompensés à l'issu du challenge par sexe et par année de naissance. Le premier de chaque année se verra décerner le titre de vainqueur du challenge départemental de cross et recevra une coupe, le second et le troisième seront aussi récompensés (médaille ou autre).

**Article 6**

L'Organisateur est assuré (responsabilité civile AXA) les participants non-licenciés devront l'être également à titre individuel

**Article 7**

Toute inscription se fera après avoir pris connaissance du présent règlement.

**Article 8**

Les organisateurs se réservent le droit

- . d'annuler la manifestation en cas de force majeure
- . de regrouper des courses jusqu'à ½ heure avant le départ de celles-ci
- . en conséquence, les confirmations d'engagement seront clôturées 1h avant chaque course.

**Article 9**

L'inscription suppose l'acceptation aux organisateurs d'utiliser l'image et la silhouette des athlètes dans diverses publications dans le respect des dispositions légales en vigueur.

**HORAIRES DES COURSES  
INSCRIPTIONS ET CONFIRMATIONS CLOTUREES  
UNE HEURE AVANT CHAQUE COURSE**

HORAIRES	CATEGORIES	DISTANCES	COURSES
14h30 14h45	EA (5-6ans) EA F EA G	900M	1 Et 2
15h00	PO F PO G	1500M	3
15h20	BE F BE G MIF	2100m	4
15h45	MIG	3200m	5
16h30	Fin de la compétition Remise des récompenses Goûter et pot de l'amitié		